

Fondation de l'apijah

La Chaux-de-Fonds

Rapport de l'organe de révision

01.01.2025 – 31.12.2025

COMPTES ANNUELS 2025

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION sur le contrôle restreint

au Conseil de Fondation de la Fondation de l'apiah, La Chaux-de-Fonds

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la fondation de l'apiah pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels, puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Fiduciaire Horlogère Suisse SA

Xavier Durini
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Dominik Borner
Expert-réviseur agréé

La Chaux-de-Fonds, le 27 février 2026

Annexes : Bilan, compte de résultat et annexe

Bilan

	31.12.2025		31.12.2024		Écart	
		%		%		%
ACTIF						
BCN, compte épargne	34 595		8 532		26 063	
BCN, compte de gestion en EUR	9		6 414		-6 405	
BCN, compte de gestion en USD	4		1 991		-1 987	
BCN, compte de gestion en GBP	-		7		-7	
BCN, compte de gestion en AUD	-		1		-1	
Trésorerie	34 608	2.1	16 944	1.1	17 663	104.2
Impôt anticipé	20 384		9 941		10 442	
Autres créances à court terme	20 384	1.2	9 941	0.6	10 442	105.0
Actifs de régularisation	224		60 224		-60 000	
Actifs de régularisation	224	0.0	60 224	3.7	-60 000	-99.6
ACTIF CIRCULANT	55 215	3.3	87 110	5.4	-31 895	-36.6
Titres et placements, valeur boursière	1 907 475		1 795 980		111 495	
Provision fluctuation cours s/titres	-310 000		-270 000		-40 000	
Immobilisations financières	1 597 475	96.7	1 525 980	94.6	71 495	4.7
ACTIF IMMOBILISÉ	1 597 475	96.7	1 525 980	94.6	71 495	4.7
ACTIF	1 652 690	100.0	1 613 090	100.0	39 600	2.5

Bilan

	31.12.2025		31.12.2024		Écart	
		%		%		%
PASSIF						
Boursiers	12 707		16 800		-4 093	
Autres dettes à court terme	12 707	0.8	16 800	1.0	-4 093	-24.4
Passifs de régularisation	2 800	0.2	17 000	1.1	-14 200	-83.5
Capitaux étrangers à court terme	15 507	0.9	33 800	2.1	-18 293	-54.1
Capitaux étrangers à long terme	-	-	-	-	-	-
CAPITAUX ÉTRANGERS	15 507	0.9	33 800	2.1	-18 293	-54.1
Capital	1 434 220	86.8	1 434 220	88.9	-	-
Report à nouveau	145 070		95 584		49 487	
Résultat de l'exercice	57 893		49 487		8 407	
<i>Résultat au bilan</i>	<i>202 963</i>		<i>145 070</i>		<i>57 893</i>	
CAPITAUX PROPRES	1 637 184	99.1	1 579 290	97.9	57 893	3.7
PASSIF	1 652 690	100.0	1 613 090	100.0	39 600	2.5

Compte de résultat

	2025	2024	Écart	
				%
Bourses, subsides accordés	-30 000	-16 000	-14 000	
Primes aux formateurs	-27 500	-20 000	-7 500	
apiah - formation professionnelle	-7 000	-7 000	-	
Promotion apprentissages	-500	-	-500	
Frais fiduciaires, autorité de surveillance LPP et de gestion	-10 538	-11 737	1 199	
CHARGES D'EXPLOITATION	-75 538	-54 737	-20 801	38.0
PERTE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS (EBIT)	-75 538	-54 737	-20 801	38.0
Frais de banques	-13 390	-12 736	-654	
Pertes sur titres	-14 013	-228	-13 784	
Différences de change	-1 922	-	-1 922	
Charges financières	-29 324	-12 964	-16 360	126.2
Revenus des titres de placements	31 201	30 548	653	
Bonis sur opérations de titres	22 080	5 793	16 287	
Produits divers	3 169	924	2 245	
Gains sur titres non réalisés	146 113	109 755	36 358	
Différences de change	192	169	24	
Produits financiers	202 756	147 188	55 567	37.8
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS (EBT)	97 893	79 487	18 407	23.2
Variation de la provision fluctuation cours s/titres	-40 000	-70 000	30 000	
Provisions	-40 000	-70 000	30 000	-42.9
Produits exceptionnels	-	40 000	-40 000	
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	-	40 000	-40 000	
Résultat de l'exercice	57 893	49 487	8 407	17.0

Annexe

1. Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO). Ne sont mentionnées dans cette annexe que les rubriques applicables aux comptes annuels de la fondation. Les autres informations prévues par la loi, superflues ou dénuées de sens dans le cas présent sont ignorées.

2. Conseil de Fondation

Président :	M.	J.-L. Guillod	collective à deux
Vice-présidente :	Mme	S. Favre	collective à deux
Secrétaire :	Mme	J. Oberli-Kornmayer	collective à deux
Membres :	M.	S. Voirol	sans droit
	M.	J. Hirt	sans droit
	Mme	I. Caballero Taboada	sans droit

Les membres du conseil n'ont reçu aucune rémunération ou indemnité directe ou indirecte.

3. Nature de la Fondation

Fondation patronale.

4. Statuts de la Fondation

Statuts du 12 juin 2015 et modifiés le 31 mai 2024

5. Buts de la Fondation

1) La Fondation a pour buts :

- a. d'encourager la formation professionnelle dans les métiers techniques nécessaires aux membres conventionnés de l'apiah, notamment par l'octroi de bourses d'apprentissage ou autres subsides aux bénéficiaires indiqués à l'article 9 et dans les limites prévues par l'article 10;
- b. de soutenir et de promouvoir la formation professionnelle dans les métiers techniques utiles aux membres conventionnés de l'apiah par des actions de remise de prix aux apprentis méritants, du soutien aux salons des métiers, ou toutes autres actions en ce sens;

2) La Fondation a un caractère d'utilité publique et ne poursuit aucun but lucratif.

Annexe

6. Organes

Organe de révision :

fiduciaire horlogère suisse sa, succursale de La Chaux-de-Fonds.

Organe de surveillance :

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, As-So, Lausanne.

7. Principes comptables et principes d'évaluation

Titres

Les titres sont évalués selon le principe de la valeur boursière. Une réserve de fluctuation de valeur intitulée "Provision fluctuation cours s/titres" figure à l'actif du bilan.

Compte tenu des résultats sur titres, la provision a évolué de la sorte:

La réserve s'élève à 16.25% de la valeur des titres au 31 décembre 2025, contre 15% en 2024.

8. Effectifs des ayants droits aux rentes 0 personne

9. Explications concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
Don de l'apiah	-	40 000

Annexe

10. Catégories de placements	montant au 31.12.2025
Montants en espèces et créances contre un débiteur (art. 53 al.1 / art. 54 / art. 55 let e)	
Montant en espèces et créances contre un débiteur ayant son siège ou son domicile en Suisse, mais à raison de 10% au plus par débiteur (sauf exceptions art. 54 al.2 OPP2).	55 202
Montant en espèces et créances contre un débiteur (10% au plus par débiteur), en devises étrangères sans couverture du risque de change.	13
Total montants en espèces et créances contre un débiteur	55 215
Biens immobiliers (art. 54b / art. 55 let c)	
En Suisse: biens immobiliers en propriété individuelle ou en copropriété, constructions en droit de superficie et terrains à bâtir. (Maximum 5% de la fortune globale par objet)	
A l'étranger: biens immobiliers en propriété individuelle ou en copropriété, constructions en droit de superficie et terrains à bâtir. (Maximum 5% de la fortune globale par objet)	
Total des biens immobiliers en propriété individuelle ou en copropriété, des constructions en droit de superficie et terrains à bâtir	0
Actions, bons de participation, autres titres similaires (art. 53 al.1 let d / art. 55 let b / art. 55 let e)	
En CHF: actions, bons de participation et bons de jouissance et autres titres et participations similaires, ainsi que des parts sociales de sociétés coopératives. (Maximum 5% de la fortune globale par société)	1 654 706
En monnaies étrangères: actions, bons de participation et bons de jouissance et autres titres et participations similaires, ainsi que des parts sociales de sociétés coopératives. (Maximum 5% de la fortune globale par société)	252 769
Total des actions, bons de participation et bons de jouissance et autres titres et participations similaires, ainsi que des parts sociales de sociétés coopératives.	1 907 475
Placements alternatifs (Hedge funds, matières premières, etc...) (art. 53 al. 1 let e / art. 55 let d / art. 55 let e)	
Placements alternatifs	0
Autres actifs (stocks, mobilier, véhicules, etc...)	
Autres positions à l'actif - provision fluctuation cours s/titres	-310 000
Total des actifs en monnaies étrangères	252 782
Total de l'actif	1 652 690

La Fondation n'étant pas une fondation à but de prévoyance, elle n'est pas soumise à l'OPP2. Le Conseil de Fondation confirme que l'allocation d'actifs permet la réalisation des buts de la Fondation.